

REHABILITER LES BÂTIMENTS DE L'ABBAYE DE SAINT-HUBERT : UN PROJET D'AVENIR POUR UN FLEURON DE NOTRE PATRIMOINE

INTRODUCTION

Le sort des bâtiments de l'Abbaye de Saint-Hubert, situés à côté de la basilique, suscite actuellement beaucoup d'inquiétude.

Propriétés de l'Etat fédéral, ayant été utilisés à des activités diverses (stockage des archives provinciales, classes de vacances...), ils sont aujourd'hui vidés de leur contenu et laissés dans un état proche de l'abandon.

L'avenir de ce patrimoine exceptionnel de Wallonie a été confié par le ministre Mathieu Michel, en charge de la Régie des bâtiments, à l'Intercommunale IDELUX, afin que celle-ci trouve des opportunités pour, à la fois, réaliser ces biens et garantir leur réhabilitation.

Cependant cet ensemble de bâtiments est dans un état de conservation très variable car il est fonction de leurs affectations antérieures. Entre le Palais abbatial très bien rénové, et la cour des Tilleuls, voire l'ancien Arsenal des pompiers, il existe des situations extrêmes, allant d'une rénovation presque achevée à un abandon pur et simple.

Cet état des lieux est, comme nous l'avons dit, source d'inquiétude majeure.

Que faire en effet de tous ces bâtiments dont les conditions d'entretien sont aussi disparates ?

Comment trouver des activités qui garantissent l'occupation optimale des locaux ?

Ne serait-il pas plus facile, voire plus avantageux, de parcelliser cet ensemble en ne valorisant que les plus beaux espaces et en abandonnant les autres ?

Ces bâtiments et leur localisation en plein centre de la ville de Saint-Hubert, sont les témoins d'une évolution millénaire ; Ils contiennent encore des preuves de l'habileté et du génie des artisans du 18^{ème} siècle.

Leur occupation représente un enjeu crucial pour la vie économique et sociale future de Saint-Hubert, du fait de leur emplacement au centre de la cité borquine, tout comme pour la Province du Luxembourg et la Wallonie, en raison de leur localisation et de leur histoire, mais aussi de leur potentiel.

Ils doivent garder leur unité de sens et ne peuvent être démembrés en fonction des seuls intérêts économiques et financiers.

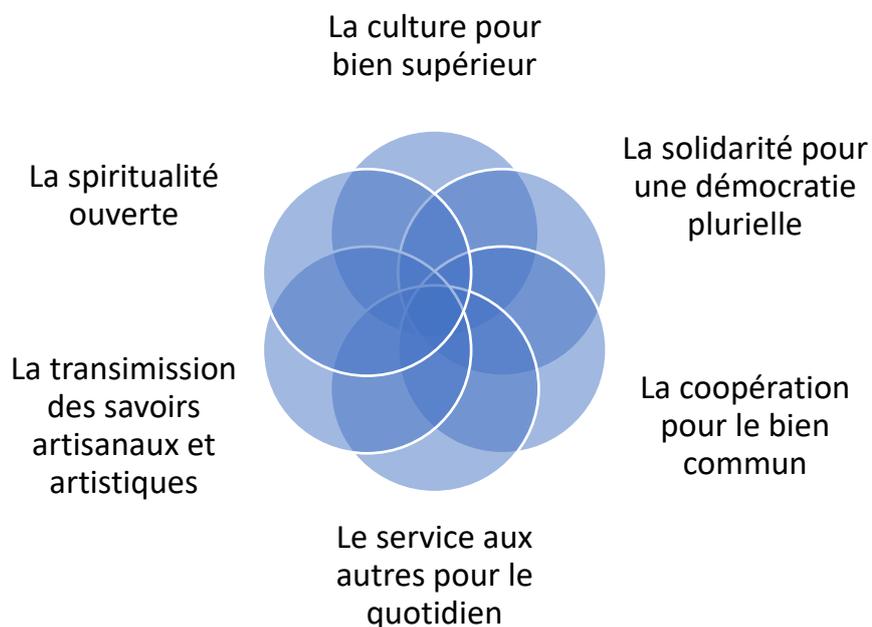
NOTRE PROJET

Nous sommes quelques-uns à vouloir proposer et défendre un projet global concernant la réhabilitation de ces bâtiments. Ce projet est basé sur des valeurs auxquelles nous croyons ; elles ne demandent qu'à être partagées par le plus grand nombre de personnes intéressées à cette action.

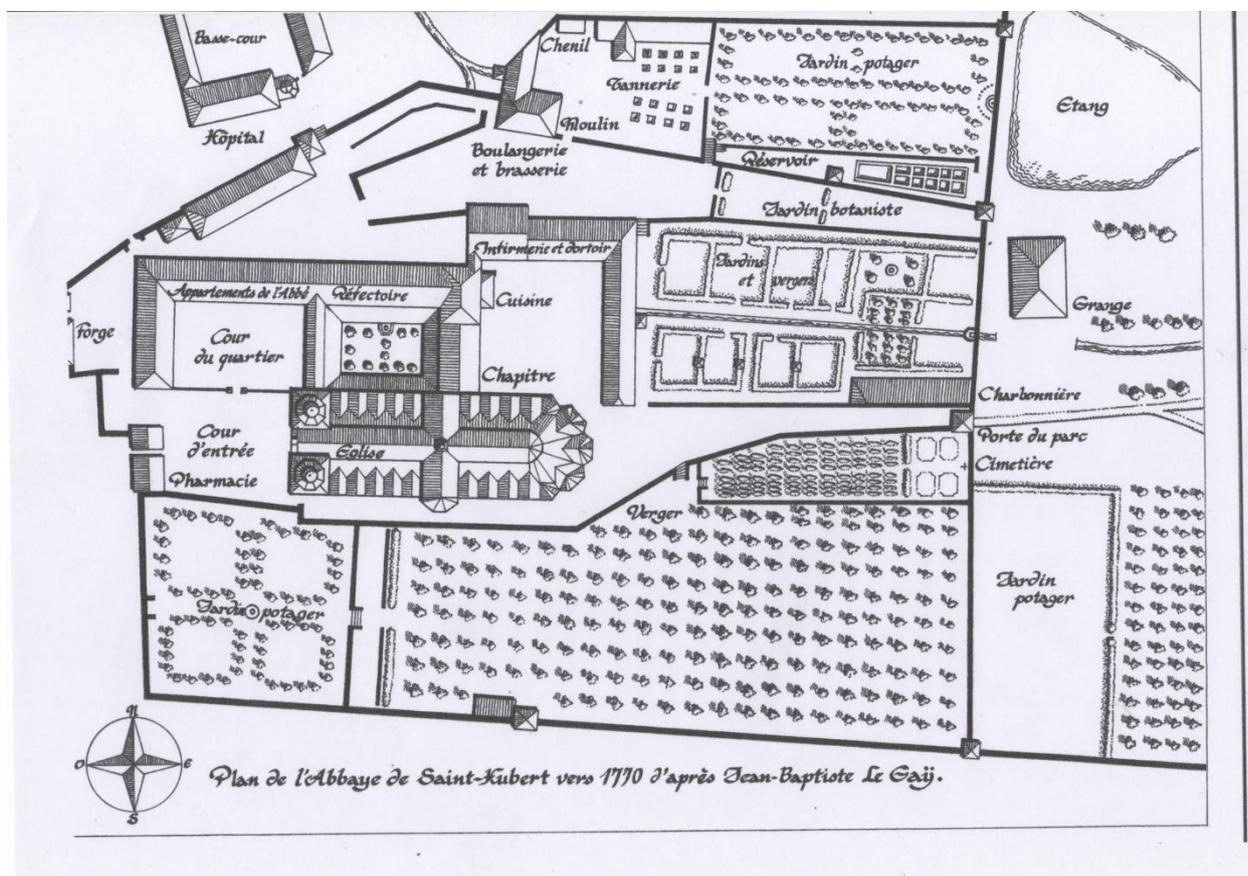
Quelles sont ces valeurs ?

- La culture comme bien supérieur au profit de toutes et tous.
- La solidarité entre citoyens et catégories sociales à la recherche d'une démocratie plurielle.
- La coopération entre toutes les parties prenantes dans la construction d'un bien commun.
- Le service aux autres dans les actes de la vie quotidienne en vue d'améliorer la qualité de celle-ci.
- La transmission de savoirs artisanaux et artistiques grâce à l'ancrage local et la formation professionnelle.

- La spiritualité, qu'elle soit religieuse ou laïque, parce qu'elle est une dimension indispensable à la vie en société.



L'Abbaye de Saint-Hubert a conjugué ces valeurs tout au long de son existence, sous d'autres formes peut-être, car elles s'inscrivaient dans l'histoire du temps. Elle les a inscrites dans le paysage comme en témoigne le plan de Jean-Baptiste Legay daté de 1776-1778.

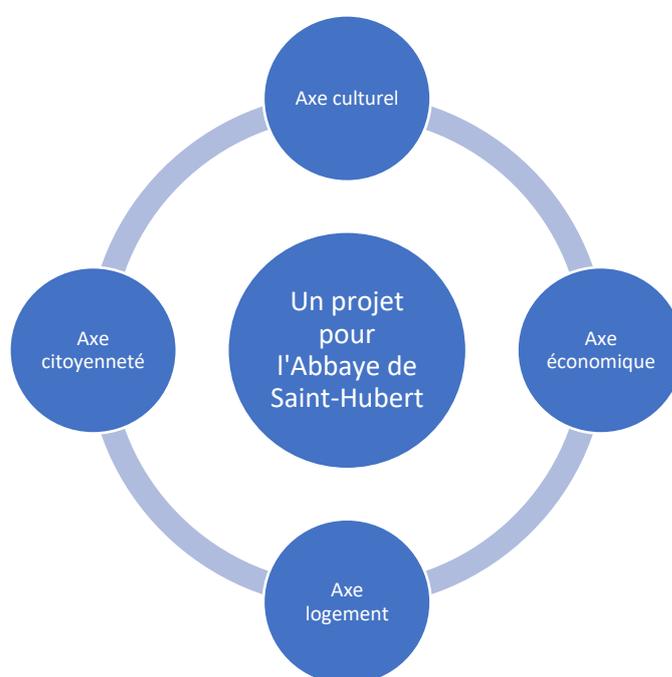


Lieux destinés à la prière, à l'accueil (cour du quartier), au logement (dortoirs), à la restauration (cuisine, réfectoire), aux soins aux malades (pharmacie, infirmerie), aux activités industrielles et artisanales (tannerie, forge, boulangerie, brasserie), aux activités agricoles et horticoles (jardins, vergers, étangs...).

Notre projet prend en compte toutes ces dimensions, il a l'ambition de « mettre du passé dans l'avenir ». Son objectif est de rendre vie à ces bâtiments et par là de renforcer l'attractivité du cœur de la cité.

Il s'agit non seulement de réhabiliter des constructions dignes d'intérêt, mais de susciter le dynamisme d'artisans et de futurs occupants pour en faire un véritable laboratoire d'innovations sociales et économiques, gages d'une vie meilleure pour celles et ceux qui tenteront l'expérience.

Il s'agit de développer, grâce à cette vision d'ensemble un pôle d'attractivité provincial et régional articulé autour des quatre axes suivants.



UN AXE CULTUREL

La partie appelée « Quartier abbatial » et son prolongement dans la cour des Tilleuls seraient idéalement dédiés à des activités culturelles telles que :

- Transfert du musée Redouté, à l'étroit dans son emplacement actuel. Ce musée serait utilement agrandi par la mise en valeur d'autres personnalités reconnues de Saint-Hubert telles que Nestor Martin par exemple.
- Musée de la vénerie et événements liés à la chasse ; la ville de Saint-Hubert est réputée pour être la « capitale mondiale de la chasse ».
- Expositions temporaires (peinture, sculpture, photographie...) sur des sujets liés aux spécificités régionales. Certains ont même envisagé la réalisation d'expositions internationales impliquant à tour de rôle et sur un thème unique, les différents pays européens. Ce thème servirait de trait d'union entre ces pays et la région de Saint-Hubert. On peut imaginer des sujets tels que la protection et la mise en valeur des forêts ou encore

l'histoire et les productions des peintres ayant choisi les fleurs comme sujet d'inspiration principal ...

- Salles de conférence, séminaires, réceptions lors d'évènements tels que, fêtes de la musique, concours de sonneurs de trompe...
- Cafétéria et magasins destinés à la vente de produits artisanaux fabriqués localement.

Le cadre prestigieux déjà existant favorisera le démarrage d'autres activités en leur offrant une vitrine à la hauteur de leurs réalisations.

UN AXE ECONOMIQUE

Outre les aspects économiques liés à l'axe culturel, une partie des autres bâtiments pourrait être occupée par des activités artisanales de qualité. Ces bâtiments offrant de généreux espaces, nous pourrions voir se développer de véritables projets d'entreprise.

La liste qui suit n'est ni définitive ni exhaustive mais elle comprend : Brasserie, Restauration collective, Ateliers de production de transformation et de valorisation de produits locaux avec espace de dégustation/vente.

Le passé de l'Abbaye pourrait aussi resurgir en suscitant la reprise d'activités florissantes à l'époque ; citons entre autres, la parfumerie, l'orfèvrerie, l'horlogerie, la pharmacie, l'herboristerie, la restauration d'œuvre d'art, le stylisme...

Il ne s'agit pas de s'enfermer dans une vision passéiste, mais au contraire, de reconquérir la fierté liée aux réalisations anciennes en les faisant vivre sous des formes contemporaines.

En vue d'intégrer une dimension sociale à cet axe économique, il serait opportun de privilégier des projets d'entreprises d'économie sociale et des coopératives supportant des projets novateurs. Une entreprise de formation par le travail, favorisant l'insertion professionnelle dans des métiers où le savoir-faire régional serait valorisé y trouverait aisément sa place (construction, menuiserie, restauration de bâtiments...).

Dans les espaces non bâtis laissés actuellement à l'état de terrains vagues, on pourrait ressusciter, de manière efficace et moderne, les potagers, jardins des simples, vergers et viviers qui contribuaient à la prospérité de l'Abbaye en des temps anciens.

Confier ces tâches à une entreprise horticole désireuse de s'inscrire dans l'esprit du projet serait une occasion à ne pas rater. Et pourquoi ne pas relier l'histoire de l'Abbaye à un artiste né à Saint-Hubert et mondialement reconnu, Pierre-Joseph Redouté, en y ajoutant des serres destinées à la création, valorisation et production de nouvelles espèces de roses ?

Au cœur d'une ville, l'avenir est pluriel, l'aspect économique n'est pas un but en soi, il est le moyen de pérenniser un projet en le rendant attractif et porteur de sens pour tous les acteurs en présence.

UN AXE LOGEMENT

Une des priorités de ce projet est la réhabilitation de l'ensemble des bâtiments, des plus prestigieux aux plus modestes. C'est la cohérence de l'ensemble qui organise la complémentarité des activités. Rénover, entretenir et embellir sont les maîtres mots de l'axe logement.

On pourrait affecter les anciens locaux dits « du pénitencier » ou encore des « classes vertes » à une forme d'habitat groupé. La formule est à réfléchir, elle demande une forme de réciprocité dans l'engagement des parties mais on peut faire cohabiter des logements réservés prioritairement à des occupants dotés des compétences requises pour réparer, entretenir et améliorer l'entièreté du site, avec des logements destinés à accueillir d'autres personnes actives dans les autres activités évoquées.

Les espaces disponibles sont nombreux, d'autres parties pourraient être dédiées à une résidence d'artiste, à du logement conventionnel avec ponctuellement quelques logements « kangourous » (habitat groupé solidaire).

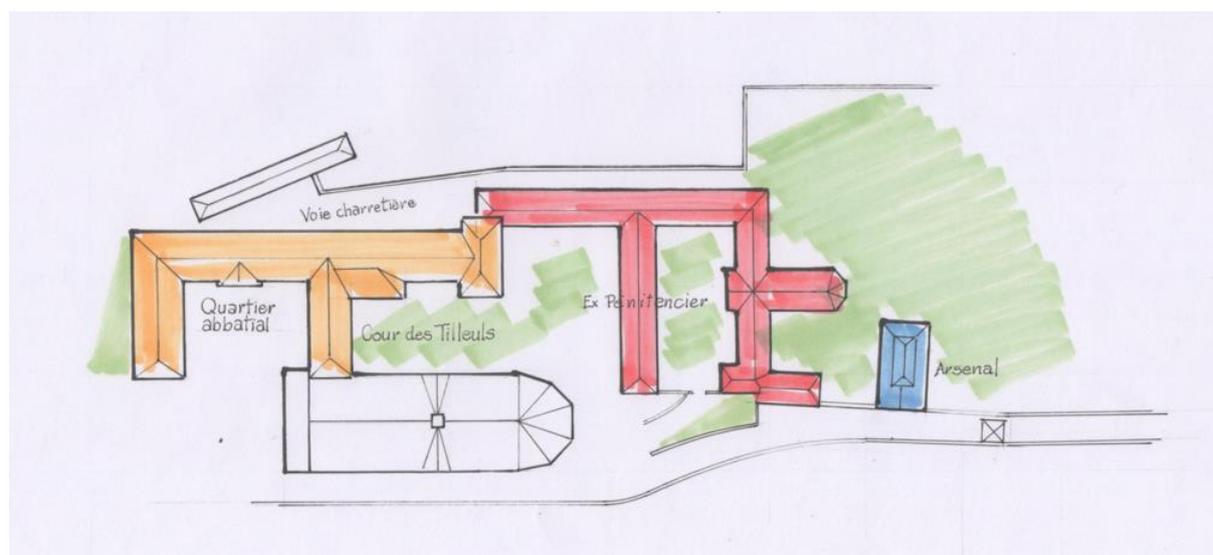
Toutes ces composantes garantiraient une mixité de l'habitat, importante source de vie et d'animation au centre de la ville.

UN AXE CITOYENNETE

Dans l'ancien « Arsenal des pompiers » on pourrait concentrer les activités citoyennes comme la Maison des jeunes, un centre d'accueil et de délassément pour les personnes âgées ou isolées, des locaux pour des ASBL existantes, d'autres destinés à développer de nouvelles initiatives citoyennes. Des espaces pour les services communaux ou régionaux, aujourd'hui à l'étroit pourraient aussi être disponibles le cas échéant.

Sur le plan ci-après, relevé sur base d'une vue aérienne, et sans connaître les limites exactes du périmètre entourant les bâtiments, nous avons surligné les différents secteurs selon les affectations énumérées ci-dessus. Il s'agit bien évidemment d'une ébauche. Elle a le mérite de montrer que tous les bâtiments peuvent être réhabilités et que les interactions entre les différentes activités forment un ensemble cohérent.

Les axes, culturel, social, économique et citoyen, sont à la fois porteurs de sens et complémentaires.



En rouge les espaces dédiés aux différents types de logement (résidence, individuel, habitat social, habitat groupé...).

En jaune les activités culturelles, situées dans le Palais abbatial et ses prolongements.

En bleu l'ancien arsenal des pompiers avec les activités sociales.

En vert, les lieux destinés à la création de l'entreprise horticole ainsi qu'aux futurs vergers, potagers...

Les activités à caractère économique au sens strict (ateliers d'artisans, nouvelles entreprises dans les secteurs de la rénovation, de la construction et de l'embellissement des sites), pourraient trouver place sous les zones de logement sans dénaturer celles-ci.

EN CONCLUSION

Le projet qui vient d'être brièvement évoqué est partagé par un collectif de citoyens qui croient à son utilité.

Ce collectif désire s'élargir à toute personne partageant la volonté de sauver un patrimoine magnifique et de redynamiser le centre de la cité.

Toute personne soucieuse de faire grandir un projet qui privilégie développement durable et activités porteuses de sens est la bienvenue.

Toute personne qui associe recherche du bien commun et économie solidaire à sa place dans cette aventure.

Ce projet n'existe jusqu'à présent que sur papier et dans le cœur de celles et ceux qui le croient possible.

Pour le concrétiser il faut encore franchir plusieurs étapes dont les principales sont :

- Chiffrer le coût des transformations nécessaires à la réalisation des activités envisagées.
- Mobiliser une partie significative des acteurs locaux pour permettre à ce projet d'atteindre une envergure et une visibilité indispensables à son démarrage dans de bonnes conditions.
- Obtenir un soutien des autorités publiques pour faciliter le début de la mise en œuvre.
- Impliquer plusieurs entreprises et mécènes pour réaliser les travaux. Certaines entreprises et coopératives d'économie sociale se sont déjà montrées intéressées.
- Rassembler toutes les personnes et toutes les compétences, techniques, culturelles, artistiques ... pour garantir, au fil de son élaboration le maintien des valeurs qui sont à l'origine de la réflexion. Parmi celles-ci, les dimensions solidaires et spirituelles constituent les deux axes principaux.

Ce projet collectif constitue un véritable défi.

Il concerne tous les habitants de Saint-Hubert et plus largement tous les citoyens et citoyennes ayant la volonté de donner vie et sens à une composante majeure du patrimoine de la Wallonie.

Son ambition est triple :

- Sauver, valoriser et embellir le patrimoine existant en intégrant une diversité d'activités, de statuts et de compétences indispensables à son développement.
- Initier un dynamisme durable pour le futur en tablant sur les atouts de l'économie solidaire et la création d'activités locales pérennes.
- Rechercher des modes d'existence qui privilégient le vivre ensemble et la réalisation d'un bien commun profitable à toutes et tous.

Notre collectif est prêt à s'élargir aux nombreuses personnes qui désirent marquer leur soutien à ce projet en poursuivant la démarche entamée. Il demande en outre à être informé, associé et à prendre une part active aux développements futurs du dossier concernant le devenir des bâtiments de l'Abbaye de Saint-Hubert.

Cette demande s'adresse prioritairement aux autorités publiques responsables de la gestion de ce patrimoine monumental.

PERSONNES DE CONTACT

- Richard Jusseret, historien de l'art et archéologue
 - Adresse : rue de Launet, 1 à 6870 Hatrival.
 - Tél. : 0473 80 67 61.
 - Mail : richard.jusseret@scarlet.be.
- José Léonard, retraité et artiste
 - Adresse : rue de Saint-Hubert 27
 - Tél. : 061 68 85 46
 - Mail : m-paulehotton@hotmail.fr
- Armand Spineux, professeur ordinaire émérite UCLouvain
 - Adresse : rue de Mivau 65 (L-Y) 5590 Leignon
 - Tél : 0474/504004
 - Mail : armand.spineux@uclouvain.be.